

FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:IRPIP)



CONSEILS FORMATIONS

Formation des membres du CSE – mission SSCT : renouvellement

Entreprises de 50 à moins de 300 salariés –

Renouvellement – 3 jours

Description du service :

Version dédiée au renouvellement SSCT des membres du CSE dans les entreprises de 50 à moins de 300 salariés : actualisation des connaissances, perfectionnement des pratiques d'inspection et d'enquête, lecture documentaire et traitement de la CSSCT comme cas particulier lorsqu'elle existe.

OBJECTIFS :

- Actualiser le cadre juridique et méthodologique utile au mandat.
- Mieux exploiter DUERP, PAPRIACT, BDESE, registres et indicateurs AT/MP pour cibler les priorités.
- Observer le travail réel, conduire une inspection ou une enquête et analyser un événement.
- Transformer les constats en actions suivies en réunion CSE.

COMPÉTENCES VISÉES

- Actualiser le cadre d'action SSCT du CSE.
- Lire les documents de prévention pour construire un diagnostic priorisé.
- Utiliser QQQQCP, ITAMAMI et l'arbre des causes pour analyser situations de travail et événements.
- Préparer un point SSCT en réunion CSE et formaliser un plan d'actions transférable.

CONTENU

Actualiser le cadre d'action du CSE et lire les documents clés.

- Cadre du renouvellement, actualités réglementaires,
- moyens du mandat,
- réunions,

- règlement intérieur,
- lecture DUERP/PAPRIACT/BDESE/FDS/registres,
- indicateurs AT/MP et priorisation.

Perfectionner l'analyse des situations de travail et des événements.

- Danger, risque, dommage,
- travail réel et prescrit ,
- QQQQCP, ITAMAMI,
- cotation des risques,
- inspection, enquête,
- faits vs jugements, arbre des causes,
- DGI et droit de retrait.

Transformer les constats en plan d'actions et préparer le retour.

- Coactivité: entreprises extérieures, plan de prévention, protocole de sécurité, permis feu,
- acteurs de la prévention,
- plan d'actions,
- point SSCT en réunion CSE
- feuille de route 30/60/90 jours.

Méthodes pédagogiques et moyens mobilisés

- Actualisation ciblée du cadre juridique et des évolutions de l'entreprise.
- Retours d'expérience, analyse de documents et étude de situations réelles.
- Travaux en sous-groupes, mini-cas, jeu de rôle et restitutions argumentées.
- Formalisation d'écrits utiles : compte rendu d'inspection, fiche DGI, point SSCT.
- Cas fil rouge pour passer du constat à l'action de prévention.

Modalités d'évaluation et validation

- Diagnostic initial et quiz de positionnement en ouverture.
- Évaluations formatives tout au long du parcours : quiz, atelier documentaire, cotation de risques, arbre des causes, écrits de réunion et compte rendu d'inspection.
- Évaluation sommative finale : cas intégratif, QCM final et plan d'actions individuel « retour entreprise ».
- Une attestation de formation est remise à l'issue du parcours selon les modalités internes de validation.

Documents et livrables remis aux participants

Boîte à outils SSCT

- Glossaire SSCT / CSE et aide-mémoire sur les articles clés.
- Fiche de lecture des indicateurs AT/MP, absentéisme et turn-over.
- Grille d'évaluation des risques et matrice de priorisation.
- Trames QQQQCP, ITAMAMI et fiche méthode « arbre des causes ».

Trames opérationnelles

- Compte rendu d'inspection ou de visite.
- Fiche DGI et note d'alerte.
- Ordre du jour et procès-verbal orientés SSCT.

- Feuille de route 30/60/90 jours pour le retour en entreprise

Public visé :

Membres titulaires et suppléants du CSE des entreprises de 50 à moins de 300 salariés ; le cas échéant, membres de la CSSCT lorsqu'une commission existe.

Prérequis : Avoir déjà exercé, ou être amené à exercer, un mandat CSE comportant des missions SSCT.

Durée de la formation : 3 jours

Training available in English

